

Le 22 juin 2020

Assemblée plénière de la Région Normandie

Une assemblée plénière de la Région Normandie s'est tenue, lundi 22 juin 2020, au Conseil Régional à Rouen, sous la présidence d'Hervé Morin. Parmi les sujets à l'ordre du jour, on peut retenir :

La Région Normandie entièrement mobilisée pendant la crise du Covid-19

Soutien aux soignants, à l'économie, à l'agriculture et à la pêche, au tissu culturel et sportif, adaptation de son plan de transports, maintien de la formation professionnelle... la Région a mobilisé, ses derniers mois, l'ensemble des moyens à sa disposition pour faire face à la crise du Covid-19.

Vous trouverez en pièce jointe une présentation PowerPoint synthétisant l'ensemble des mesures prises par la Région dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent.

Adoption du Schéma Régional des Enseignements Artistiques (Musique – Danse – Théâtre – Arts du cirque)

Le troisième acte de la décentralisation permet aux Régions de co-construire une politique régionale des enseignements artistiques dans le cadre d'une compétence culturelle partagée avec les autres niveaux de collectivités, en s'appuyant sur le transfert des crédits de l'Etat.

La Région Normandie est la **première Région en France à s'engager dans un Schéma régional des enseignements artistiques**. Elle pourra ainsi solliciter **le transfert des crédits de l'Etat à hauteur de 1,512 million d'euros** pour financer ce plan d'actions.

Elaboré en lien avec le ministère de la culture et d'autres niveaux de collectivités comme les départements, communes et EPCI, le Schéma régional des enseignements artistiques doit **permettre à l'ensemble des jeunes talents normands, quelle que soit la commune où ils se sont formés, de pouvoir intégrer une classe préparatoire à l'entrée dans l'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant** (danse, musique, théâtre), ce qui s'inscrit dans la **démarche régionale de promotion des droits culturels**.

Celui-ci se structure autour **trois objectifs stratégiques** et se concrétisera par la **mise en œuvre de dispositifs et mesures d'accompagnement spécifiques** :

- 1- Organiser l'enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant**

Un appel à subvention sera lancé chaque année par la Région, en septembre, afin de **soutenir les établissements d'enseignements artistiques** conventionnés et agréés par le Ministère de la culture dans l'organisation des classes préparatoires à l'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant.

Un appel à projets annuel sera aussi lancé pour **encourager la mise en place de projets pédagogiques d'immersion professionnelle en France ou à l'international sera aussi lancé,**

2- Améliorer les conditions d'accès à l'offre des classes préparatoires à l'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant

Les statistiques de la rentrée scolaire 2019-2020 révèlent que 18 % des élèves en cycle d'orientation professionnelle sont éloignés de leur établissement d'enseignement artistique. **Une aide au logement ainsi qu'une aide au transport** seront ainsi mises en place afin de **faciliter la mobilité géographique des élèves.**

Une analyse de la vie scolaire en classes préparatoires à l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant sera aussi menée en vue de **favoriser la continuité du parcours des élèves.**

3- Améliorer l'offre et le maillage territorial des enseignements artistiques

Le panorama des établissements d'enseignement artistique sur le territoire régional témoigne d'une grande intensité avec un maillage de structures aux envergures et statuts variés. La Région veillera à **offrir une équité territoriale pour les usagers.** Elle construira, en lien étroit avec les communes et intercommunalités concernées, **un plan pluriannuel de structuration ou de développement des enseignements artistiques.** Des **aides financières de la Région** seront proposées sur des dépenses de fonctionnement. Ce dispositif pourra s'articuler avec les contrats de développement culturel ou les conventions d'objectifs et de moyens que proposent certains Départements.

En outre, en complément de l'offre existante portée par les schémas départementaux des enseignements artistiques, la Région **élaborera un plan de formation des enseignants.**

Différentes actions seront aussi mises en œuvre afin de **favoriser la mise en réseau des différents acteurs du domaine des enseignements artistiques et du spectacle vivant.**

Rapport d'activité 2019 de la Région Normandie

Les élus régionaux ont pris acte du rapport d'activité 2019 qui rend compte de l'avancée des projets régionaux et de l'action des services pour l'année 2019.

► Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante

La Région accompagne les initiatives de création et de développement des entreprises et poursuit aussi sa mobilisation pour dynamiser la recherche et l'innovation : les activités relevant de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture, des ressources marines et du tourisme.

Chiffres-clés 2019 :

Accompagnement des entreprises :

- 83 millions d'aides économiques octroyées aux entreprises
- 648 dossiers d'aide aux entreprises dans le cadre des dispositifs Impulsion
- 154 aides votées dans le cadre du dispositif ARME pour un montant total de 7,4 millions d'euros
- 3,6 millions d'euros pour soutenir les filières et pôles de compétitivité

Recherche et innovation :

- Plus de 64 projets de recherche soutenus pour plus de 23,8 millions d'euros (fonds Région et FEDER)
- 36 projets collaboratifs d'innovation entre entreprises et laboratoires en cofinancement avec l'Etat, accompagnés à hauteur de 9 millions d'euros
- 102 nouvelles allocations de thèses financées avec un budget de près de 7,2 millions d'euros
- Plus de 1,5 millions d'euros consacrés à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

Économie sociale et solidaire (ESS) :

- 2,16 millions de financement régional dédiés à l'ESS en 2019

Tourisme et attractivité :

- 8,77 millions de crédits dédiés au tourisme en 2019 (crédits de paiement) dont 223 000 euros de crédits FEDER

Agriculture et ressources marines :

- Des fonds Région, FEADER et FEAMP ont été programmés respectivement à hauteur de 58 millions d'euros, 52,7 millions d'euros et 4,2 millions d'euros soit plus de 115 millions d'euros pour soutenir 4 500 porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la valorisation des produits agricoles, de la forêt et des activités pêche et aquacoles.

► Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle

La Région accompagne la réussite scolaire et professionnelle des lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Soucieuse de l'égalité territoriale, elle construit, rénove et équipe les lycées de Normandie, développe le « Lycée du Futur » et met en place des dispositifs de formation adaptés aux différents publics.

Chiffres-clés 2019 :

Lycées :

- 78,3 millions d'euros de dotations et de subventions de fonctionnement attribuées aux établissements publics locaux d'enseignements (EPLÉ)
- 81,05 millions d'euros d'investissement dédiés aux travaux de modernisation dans les EPLÉ

Enseignement supérieur :

- Près de 11,55 millions d'euros engagés au profit de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante

Apprentissage :

- Financement des CFA jusqu'au 31 décembre 2019 avec un abondement exceptionnel à hauteur de 106 millions d'euros

Formation professionnelle :

- versement de plus de 60 millions d'euros (rémunération, aide au déplacement, financement d'hébergement et de restauration), avec 16 118 stagiaires rémunérés et 3196 bénéficiant d'une protection sociale

Formations sanitaires et sociales :

- 6 028 places financées ouvertes en 1^{ère} année de formation
- 53 millions d'euros de dotations de fonctionnement aux instituts
- 5 millions d'euros de bourses sur critères sociaux

Jeunesse :

- Près de 22 millions d'euros pour les dispositifs jeunesse dont 14,52 millions d'euros pour le volet éducatif

► **Pour des transports efficaces au service des personnes & de l'économie**

La Région accompagne la modernisation des infrastructures et des services de transports ferroviaires. Elle impulse, par ailleurs, une plus étroite coordination des autres solutions de mobilité à l'échelle de la Normandie notamment en favorisant l'intermodalité et en harmonisant la gestion des lignes de cars interurbains.

Chiffres-clés 2019 :

- 779,86 millions d'euros de crédits engagés pour les transports en 2019
- 36 millions d'euros d'investissements pour la rénovation des infrastructures ferroviaires

► **Pour un développement durable & équilibré des territoires**

La Région accompagne un développement équilibré de l'ensemble du territoire régional à travers ses engagements en matière de contractualisation avec l'Etat et les collectivités locales. Elle se mobilise, par ailleurs, pour répondre aux enjeux de revitalisation, d'accès à la santé, au numérique et de préservation environnementale des territoires.

Chiffres-clés 2019 :

- 54 contrats de territoires en cours de réalisation avec 42 % des crédits prévus engagés en 2019
- 65 millions d'euros de crédits du FRADT engagés en 2019 pour les territoires
- 121 pôles de santé ambulatoires (PLSA) ouverts et une cinquantaine de projets en cours, soutenus par la Région dans les territoires

► **Attractivité et rayonnement de la Normandie**

La culture, le patrimoine normand, ainsi que le sport, font rayonner la Normandie bien au-delà de ses frontières et les fonds européens sont de véritables leviers pour les initiatives et projets qui dynamisent les territoires normands.

Chiffres-clés 2019 :

Jeunesse :

- 47 millions d'euros dédiés à la culture et au patrimoine en 2019

Sports :

- Plus de 20 millions d'euros dédiés au sport en 2019

- 60 ligues et 199 clubs soutenus
- 133 événements accompagnés

Relations internationales & Normandie pour la Paix :

- 18 entreprises associées aux massons à l'international
- 12 événements de promotion de la Normandie à l'international
- 1 900 jeunes, lycéens et étudiants, participant aux programmes internationaux
- 5 000 participants et 140 intervenants de 39 pays présents au Forum Normandie pour la Paix

Fonds européens FEDER, FSE, FEADER, FEAMP :

- 171 nouveaux projets programmés en 2019 pour les 2 programmes FEDER-FSE, représentant au total 103 millions d'euros de crédits européens
- 2 500 projets programmés en 2019 pour les PDR, représentant au total 59 millions d'euros de crédits FEADER
- 87 nouveaux projets programmés en 2019, bénéficiant de 2,7 millions d'euros de crédits FEAMP

Mobilité internationale des jeunes :

- 3,3 millions d'euros dédiés à la mobilité internationale des jeunes
- 4 045 jeunes bénéficiaires du Pass Monde

Vous trouverez en pièce jointe le rapport d'activité complet de la Région Normandie.

Compte Administratif 2019 de la Région Normandie et impact de la crise du Covid-19

Le Compte Administratif retrace l'exécution des autorisations budgétaires prises au cours de l'année écoulée. Il permet ainsi d'apprécier les résultats comptables de l'exercice et de présenter plus largement la santé financière de la collectivité.

Le Compte Administratif 2019 atteint des records et confirme la bonne gestion de la Région Normandie. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Des dépenses d'investissement qui atteignent 810 millions d'euros** (contre 376 millions en 2015 en ex-Haute et Basse-Normandie).
- La Normandie affiche **un taux d'exécution en investissement de 99 %** (le taux d'exécution de 2015 en ex-Haute et Basse-Normandie atteignait les 71,96 %)
- En 2019, **les dépenses de fonctionnement sont contenues avec une augmentation limitée de + 1,72 % (+ 20 millions d'euros) et l'épargne brute continue d'augmenter pour atteindre 316 millions d'euros (+ 7 % en un an).**
- **Avec une capacité de désendettement de 1,61 an, la Normandie est la Région la moins endettée de France.**

Impact de la crise du Covid-19 : La crise du Covid-19 engendre pour la Normandie **un impact brut total de 167 millions d'euros avec d'une part une baisse des recettes estimée à ce jour à 65 millions d'euros** (dont un décalage de 12 millions d'euros de remboursement d'ARE issu d'une décision propre à la Région), et d'autre part, **une hausse des dépenses brutes liées à l'ensemble des mesures de lutte contre le Covid-19,**

estimée à 102 millions d'euros (avec des contreparties de recettes de 23,5 millions d'euros des EPCI et de la Banque des Territoires, soit un impact net de 78,5 millions d'euros)

Programme opérationnel FEDER FSE+ 2021-2027 pour la Normandie

Le projet de stratégie du futur programme opérationnel FEDER/FSE+ pour la période 2021-2027 a été présenté aux membres de l'assemblée plénière. Il constitue une nouvelle étape vers la future programmation qui doit être lancée en janvier 2021. Initiée en septembre 2019, l'élaboration de ce programme FEDER-FSE+ 2021-2027 s'est appuyé sur une première phase de diagnostic des enjeux du territoire normand et sur une concertation publique, notamment auprès des principaux acteurs et potentiels bénéficiaires de fonds européens.

Conformément aux exigences communautaires, la première architecture du programme normand oriente les investissements FEDER et FSE+ sur quatre priorités :

- 1) Une Europe plus intelligente en promouvant une transformation économique innovante.
- 2) Un soutien à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique en accélérant la transition énergétique et écologique.
- 3) L'élévation et l'adaptation des compétences de la population face aux mutations économiques et sociales en cours et à venir (FSE+).
- 4) Un développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières et des initiatives locales.

En Normandie, et sous réserve des négociations en cours au niveau européen, 75 % des ressources du FEDER devraient être consacrés aux priorités 1 et 2, dont a minima 45 % pour la priorité 1 et 30 % pour la priorité 2.

Les orientations stratégiques proposées n'ont toutefois pas encore fait l'objet d'une validation par la Commission européenne et sont donc susceptibles d'évoluer dans les prochains mois. La version consolidée de ce programme, et validée par l'assemblée délibérante régionale, devra être transmise à la Commission européenne d'ici la fin de l'année 2020.

Ce nouveau programme FEDER/FSE+ gardera toutefois une capacité d'adaptation nécessaire aux répercussions économiques et sociales de la crise sanitaire pour répondre aux stratégies de relance économique qui seront envisagées par l'UE.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr